



DEUX ANS DE MOBILISATION ET D' ACTIONS POUR UN HORIZON COMMUN DURABLE

Gardons le cap et accélérons les coopérations !



Édito : Deux ans de mobilisation et d'actions pour un horizon commun désirable	3
Des territoires mobilisés et engagés pour accélérer les transformations	4
Des coopérations enclenchées avec des résultats tangibles pour les actions 2024-2025 de la feuille de route régionale	6
Agriculture, forêt et alimentation	8
Bâtiments : résidentiel et tertiaire	10
Biodiversité, eau et sols	12
Énergie et économie circulaire	15
Industrie et emploi	18
Santé, sport, culture, tourisme et éducation	21
Transports et mobilité	24

édito Gardons le cap et accélérons les coopérations !

Précurseur, le Grand Est a été la 1^{ère} région à s'engager dans cette démarche de planification écologique pour reconnecter réponses aux besoins du quotidien et défis de long terme, « fin du mois » et « fin du monde ».

Après une 1^{ère} année de mobilisation des partie-prenantes, collectivités, entreprises, agriculteurs, associations et citoyens, la **feuille de route de la COP régionale** a été présentée le 27 septembre 2024.

Un an après son adoption, ce sont déjà **4000 projets** des territoires qui sont engagés contribuant ainsi significativement à la dynamique « Grand Est région verte ». **Nous poursuivons positivement la trajectoire régionale** de réduction des émissions de gaz à effet de serre, grâce aux actions portées dans **l'énergie et l'industrie**, notamment. **Toute notre attention se portera sur les autres secteurs impactant afin de poursuivre cette mobilisation inédite.**

Ce document a pour objectif de vous partager une grande partie de ces résultats tangibles, chiffrés, sans toutefois prétendre à l'exhaustivité tant il existe bien d'autres illustrations, de réalisations et de projets sur tous les territoires et dans toutes les filières économiques.

En 2025, la priorité a été donnée à **l'adaptation au changement climatique**. Une animation au coeur même des territoires puis à l'échelle des COP départementales a permis des échanges au plus fin des bassins de vie. Les actions déjà menées ont été valorisées et des marges de progrès identifiées pour assurer la protection des personnes et le maintien des activités face à l'accroissement, en fréquence et en intensité, des **canicules, sécheresses et inondations**.

À travers ces rendez-vous réguliers avec les acteurs qui font vivre nos territoires, le Grand Est démontre qu'il est possible de construire et de faire vivre un **projet partagé** avec une ambition commune : faire **converger défis climatiques, réalités économiques et attentes citoyennes**.

Dans le Grand Est, la décarbonation et l'adaptation des activités du quotidien des territoires et de leurs habitants se conjuguent avec **mieux vivre et souveraineté** énergétique, économique et alimentaire. La sobriété et l'efficacité dans les usages des sols, de l'eau, de l'énergie sont des facteurs **d'innovation** et de **durabilité des modèles économiques**.

Si nous savons adapter notre économie, notre industrie, notre agriculture ou encore notre artisanat, nous saurons créer les conditions d'une région attractive, compétitive et souveraine dans un environnement préservé.

Le confort été et hiver des bâtiments, les mobilités partagées, la préservation et la restauration de la biodiversité, des zones humides, prairies et forêts sont des garanties de **l'habitabilité** et de **l'attractivité de nos territoires**.

Les défis sont considérables et notre région dispose **d'atouts puissants** : la richesse de ses ressources et milieux naturels, la vitalité de ses territoires, la diversité de ses acteurs, la force de ses coopérations locales et transfrontalières.

C'est ensemble que nous pourrons faire du Grand Est un territoire pionnier de la **nouvelle prospérité écologique**, celle qui associe performance, développement territorial, emplois locaux, justice et fierté collective.

Chaque projet, chaque partenariat, chaque engagement pris dans le cadre de la COP régionale illustre la même idée. En unissant nos efforts, nous faisons bien plus qu'agir pour le climat : nous redonnons sens au mot progrès.

En 2026, nous mobiliserons de nouveaux financements et accélérerons les coopérations pour changer d'échelle et faire du Grand Est un territoire robuste, innovant où il fait mieux vivre !

Jacques WITKOWSKI
Préfet de la région
Grand Est

Franck LEROY
Président de la Région
Grand Est

Des territoires mobilisés et engagés pour accélérer les transformations

Les territoires du Grand Est sont engagés depuis de nombreuses années pour relever les défis de la transition écologique à leur échelle. Leurs capacités d'innovation sont une source d'inspiration et permettent d'enrichir les politiques publiques sur ces sujets.

La démarche de planification écologique « Grand Est région verte » est venue mettre en lumière les initiatives locales et accélérer les coopérations grâce à la forte mobilisation des acteurs.

4 000 projets des territoires inscrits dans la dynamique « Grand Est région verte »

L'actualisation des 93 Pactes de réussite de la transition écologique (PTRTE) engagée en 2024 et 2025, a permis de renforcer la prise en compte des enjeux environnementaux de façon plus intégrée dans les projets des territoires : aménagement, habitat, patrimoine et services publics, développement économique.

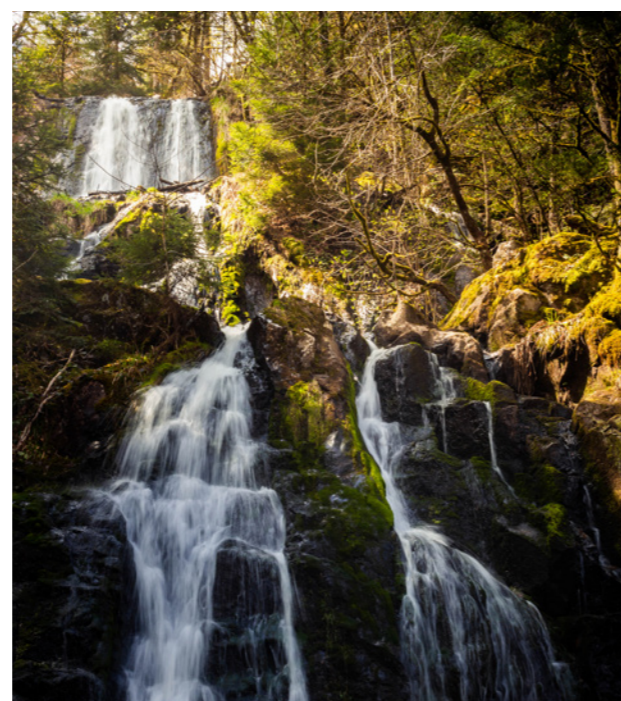
Quelques exemples d'actions 2024/2025



→ La nature reprend ses droits sur la place Émile Mauguet, Saint-Dizier : îlots de verdure, arbustes, plantes vivaces...

points clés

- » Quatre thématiques représentent la grande majorité des actions des PTRTE : « Biodiversité, eaux et sols », « Bâtiments : résidentiel et tertiaire », « Transport et mobilité » et « Énergie et économie circulaire ».
- » La rénovation énergétique des bâtiments, la sobriété foncière et la désimperméabilisation des sols sont les actions majoritaires, tous départements confondus.



→ Cascades de Tendon : gestion de la fréquentation touristique et préservation du site



→ Îlot de fraîcheur à Fellinging

2025 : l'adaptation au changement climatique au plus près des territoires

En 2025, la COP a placé l'adaptation au changement climatique comme priorité de ses travaux, suivant l'impulsion donnée par le Plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC) publié le 10 mars 2025. Entre juin et novembre, plus **1500 personnes** dont de très nombreux élus, ont pu être sensibilisés et contribué à identifier les priorités d'adaptation pour leur territoire, à travers les **16 COP départementales et une quarantaine d'ateliers** à différentes échelles (arrondissements, territoires de SCOT, de PTRTE ou d'EPCI). Les échanges ont pu s'appuyer sur

des ressources régionales (étude de vulnérabilités et feuille de route d'accélération de l'adaptation de la Région Grand Est) et nationales (Secrétariat général à la planification écologique - SGPE) pour une analyse à l'échelle infra départementale des aléas et sensibilités climatiques ainsi que des leviers d'actions prioritaires pour chaque territoire. Les participants ont pu témoigner des **actions d'adaptation déjà mises en œuvre** sur leur territoire et de leur **volonté pour aller plus loin**, conscients des marges de progrès à faire pour être à la hauteur des enjeux.

points clés

- » Une forte convergence entre les territoires sur les enjeux et leviers d'actions prioritaires a pu être constatée : réduction de la consommation et gouvernance de l'eau, diminution du risque inondation et ruissellement, aménagement favorable à la santé et protection des personnes vulnérables (« confort été » des bâtiments, zones de fraîcheur ou de « confort thermique »), gestion durable des forêts, continuité des activités économiques... Quelques nuances et variabilités sont également ressorties, reflet de spécificités locales ou d'événements marquants passés : prévention des risques incendies (Vosges, Meuse), sensibilité du patrimoine culturel (Aube), zones urbaines et métiers exposés (Marne, Bas-Rhin).

Perspectives 2026

L'action va se poursuivre en continu à travers la dynamique collective initiée autour des PTRTE, des plans climats et de toutes les démarches territoriales contribuant aux objectifs de la planification écologique. Les collectivités peuvent faire appel à la Mission adaptation point d'entrée unique pour les orienter vers les interlocuteurs en fonction de leurs besoins et avancées sur ces sujets : Ademe, Cerema, ARS, Agences de l'eau, OFB, ANCT, Banque des territoires, Région Grand Est.

Des coopérations fortes et des résultats concrets : la mise en œuvre de la feuille de route régionale

Les résultats témoignent de la forte **mobilisation et coopération entre l'ensemble des partenaires**, acteurs publics et privés, sur tous les territoires et avec toutes les filières économiques. Ils illustrent que de **nombreuses solutions existent** et peuvent être déployées, lorsque d'autres sont expérimentées, en tant que projets démonstrateurs pilotes pour étudier leur faisabilité et les conditions de leur généralisation.

Quelques exemples d'actions 2024/2025

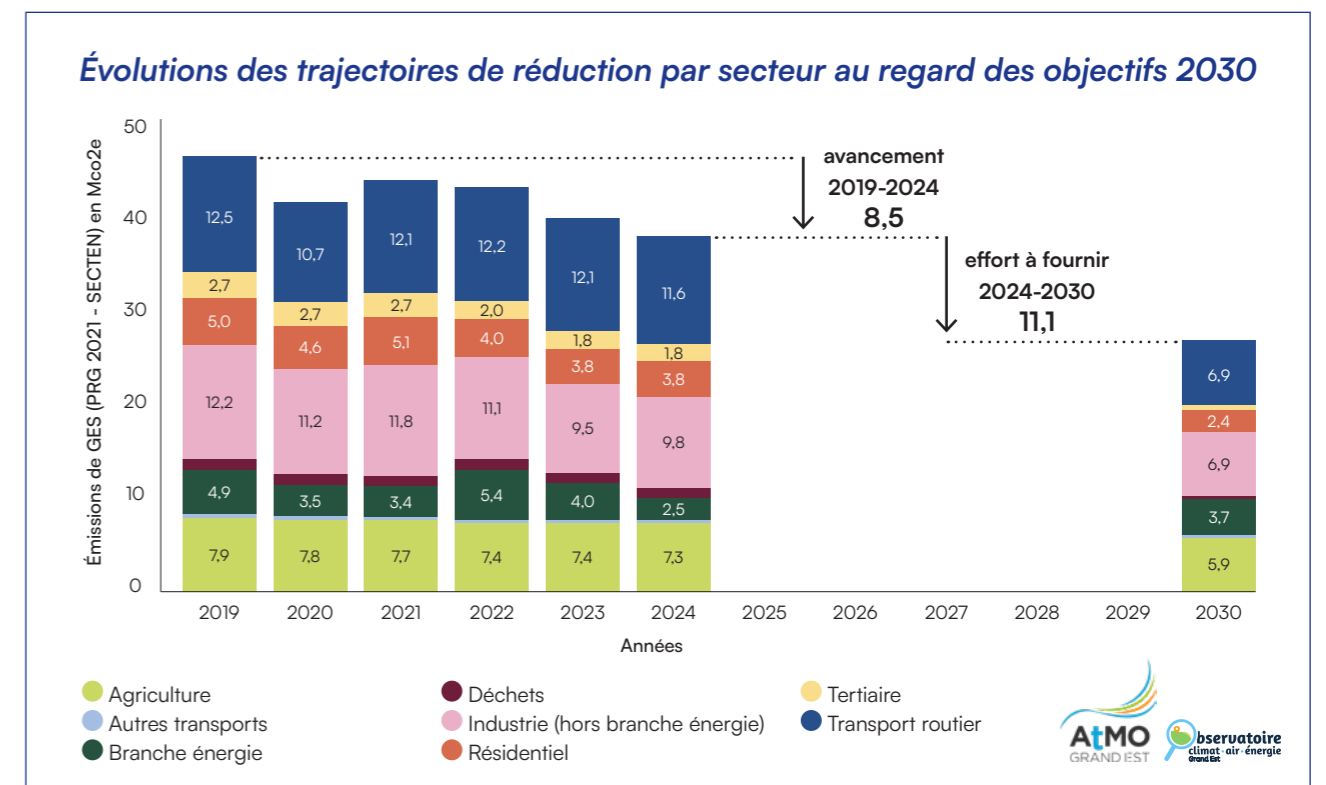


Life Adapt'Est : de nouveaux moyens pour accélérer l'adaptation

Le programme européen Life Adapt'Est (2026-2034) viendra renforcer le déploiement des actions d'adaptation et l'expérimentation de solutions innovantes. Avec **30 partenaires, 26 millions d'euros, et 43 actions, 6 000 km² de forêts concernées, 10 % des prélèvements d'eau réduits**, entres autres objectifs, l'ambition est claire : rendre le Grand Est plus résilient à l'horizon 2035.

Tous les secteurs engagés dans la trajectoire de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES)

L'objectif 2030 de réduction des émissions de gaz à effet de serre **du SRADDET a été atteint au global** et la cible 2030 de la branche énergie dépassée en 2024. Les efforts de l'industrie et du résidentiel portent leurs fruits et doivent être consolidés pour maintenir la trajectoire. L'attention devra être portée sur l'accompagnement des autres secteurs dont les tendances ne suivent pas le rythme de baisse attendu, dans le tertiaire, les déchets et les transports.



sources : ATMO Grand Est Invent'air v2025, Simulateur territorial planification-territoires.ecologie.gouv.fr

Agriculture, forêt et alimentation

Le déploiement des actions de la feuille de route est significatif. Le plan bio régional 2023-2027 a été signé en 2024, le contrat de filière « Protéines végétales et autres ressources » ainsi que la Charte de partenariat du programme « Ambition Eleveur », en juin 2025. Les appels à manifestation d'intérêt annuels pour les cultures à bas niveau d'impact se sont poursuivis. Une mission de « facilitateurs de sourcing local » auprès des acteurs de la restauration collective a été lancée out comme le diagnostic régional Ecophyto 2030.

Chiffres clés

- >> **1613 éleveurs** engagés dans le Programme Ambition Eleveurs (PAE), et près de 500 conseils réalisés
- >> **10 plans herbes validés**, dont 5 conventionnés
- >> **2188 ha** de reboisement aidés en 2024
- >> **20 projets alimentaires territoriaux (PAT)** reconnus de niveau opérationnel en 2024

Protéine végétales : Une ambition du Grand Est

Signature d'un contrat de filière : une trentaine de partenaires engagés - 6 cultures ciblées (**luzerne, pois, féverole, soja, lentille, sainfoin**) - 3 axes (production, transformation/logistique, structuration des filières et de l'écosystème).

Lancement d'une étude cartographique pour identifier le potentiel de développement de légumineuses en Grand Est

Projet AGIL de la coopérative VIVESCIA : lauréat de l'AAP national « projets territoriaux pour les filières légumineuses »



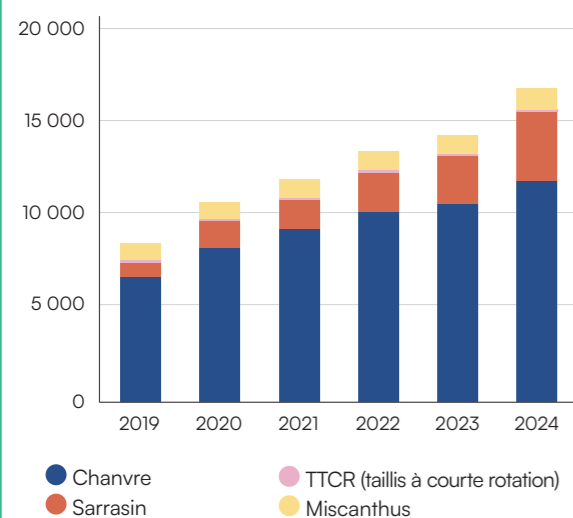
Sylv'ACCTES : Un acteur de la régénération et de la résilience des forêts

2300 ha de travaux sylvicoles réalisés entre 2023 et 2025
5 territoires partenaires : Pays des Terres de Lorraine ; PETR du Pays Barrois ; PETR Déodatie et Remiremont ; PNR Ardennes ; Parc National de Forêts.

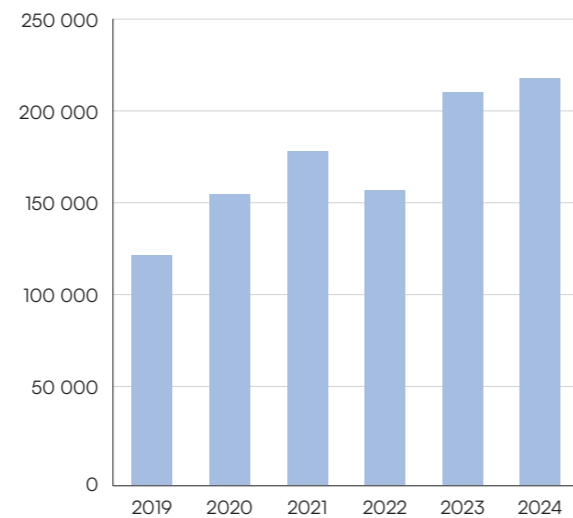
Trajectoire 2026

Évolution des surfaces agricoles à Bas Niveau d'Impact en Grand Est

Surfaces en cultures à bas Niveau d'impacts (BNI) (hors AB et prairies) en ha

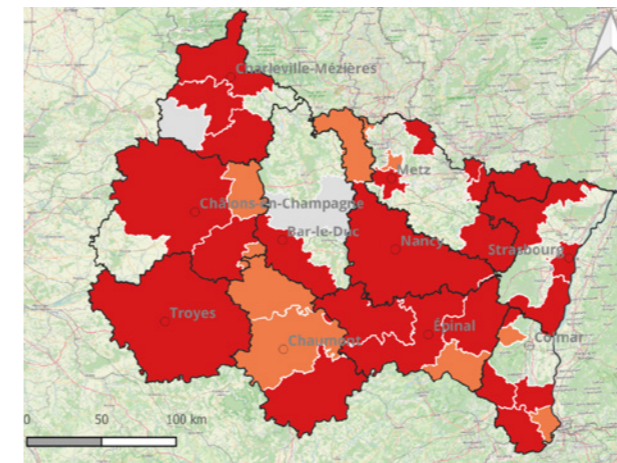


Surfaces en cultures de légumineuses (pure ou en mélange, dont prairies) en ha



sources : Agreste

Alimentation : La dynamique des territoires



72 % du Grand Est couvert par les 32 Projets Alimentaires Territoriaux (PAT)

En 2023 : 19 % s'approvisionnement en produits durables et de qualité (dont AB) dans la restauration collective (27 % pour les lycées)

LÉGENDE :
● PAT Niveau 1
● PAT Niveau 2
● PAT délabellisé

Perspectives 2026

5 nouvelles actions inscrites dans la feuille de route 2025/2026

Etablir une cartographie des ressources et usages de la biomasse

Réduire l'usage des pesticides avec le plan Ecophyto 2030 territorialisé

Réduire l'usage des fertilisants azotés minéraux

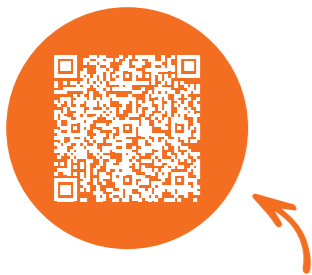
Assurer la montée en compétence des exploitants et actifs agricoles

Accompagner le renouvellement des générations d'actifs agricoles

Bâtiments : résidentiel et tertiaire

Chiffres clés

- >> 13 600 logements privés ont été rénovés en 2024.
- >> 3 500 logements représentant 119 copropriétés ont bénéficié d'une rénovation énergétique performante.
- >> 3 844 logements sociaux rénovés en 2024 (rénovations thermiques et changement de mode de chauffage)
- >> De nombreuses opérations bénéficient de financements multiples : Etat, Climaxion, FEDER, éco-prêts logement locatif social.
- >> 20 % des conseillers France rénov' ont été formés pour conseiller les particuliers dans l'auto rénovation du bâti ancien



Un guide à destination des élus

Pour aider à la définition d'une stratégie de mobilisation des logements vacants et à la mise en œuvre des outils d'intervention, 1^{ère} étape d'une démarche plus globale d'accompagnement des acteurs locaux.

L'augmentation du volume de logements réhabilités témoigne de l'implication des différents partenaires : collectivités, financeurs, acteurs du bâtiment. Différentes instances pilotées par l'Etat et la Région permettent d'assurer la mobilisation et l'articulation de l'action de toutes les parties-prenantes.

L'enjeu de la rénovation du parc est régulièrement mis en avant dans le cadre des travaux du Comité régional de l'habitat et de l'hébergement et du pilotage de la programmation des aides à la pierre. L'animation des réseaux de professionnels, tel que les Conseillers France Rénov', permet également de structurer l'accompagnement des parcours de rénovation des particuliers et de valoriser les retours d'expériences.

Pour le secteur tertiaire, la mobilisation des acteurs se fait via la réglementation (dispositif éco-énergie tertiaire) et les soutiens financiers des programmes Climaxion, Certificats d'économie d'énergie (CEE). L'animation de réseaux permet d'assurer la promotion de ces leviers : Climaxion, Action des Collectivités, territoires pour l'efficacité énergétique (ACTEE)...

« Coup de pouce petites copro » : la rénovation accessible aux copropriétés moins de 10 logements

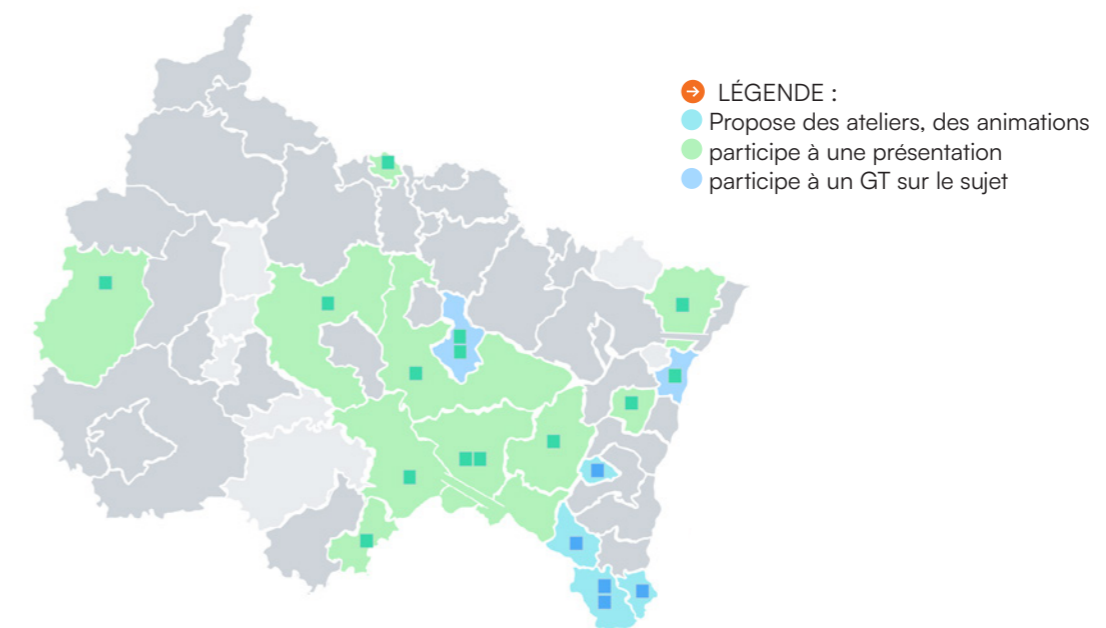


→ Exemple de rénovation thermique d'une petite copropriété

Dans le cadre de la planification écologique, la Région a souhaité ajuster le dispositif Climaxion aux capacités financières des copropriétés de moins de 10 logements.

Les résultats sur la période de janvier à novembre 2025 sont assez encourageants pour une 1^{ère} année, avec **22 projets portant sur des copropriétés de moins de 10 logements déposés**, soit 20% du total des dossiers pour ce dispositif.

Sensibilisation du réseau à l'auto-rénovation fin novembre 2025



Perspectives 2026

3 nouvelles actions viennent enrichir, en 2026, le volet « bâtiment » de la feuille de route de la planification écologique Grand Est

La lutte contre la vacance

La définition d'une trajectoire régionale de décarbonation et d'adaptation du parc social partagée, réaliste et réalisable pour aboutir à des préconisations de mise en œuvre concernant la planification, les partenariats à créer, les financements à mobiliser et les pistes de mutualisations envisageables

La structuration des filières bio et géo sourcées pour développer l'offre.

Biodiversité, eau et sols

Les axes de travail en faveur de la biodiversité, des eaux et des sols sont multiples, et bénéficient d'une bonne dynamique. Les acteurs sont fortement mobilisés et l'accompagnement des projets est assuré grâce aux leviers financiers et humains, au partage d'informations, de retours d'expériences au travers de journées techniques, séminaires ou webinaires (Life biodiversité, Fonds Vert, 12^e programme des Agences de l'Eau Plateforme du Foncier et de l'Aménagement Durable...).

Les dispositifs d'appui aux opérations de renaturation, de désimperméabilisation, ou encore de recyclage de friches, rencontrent un franc succès. Les nombreux projets sur l'ensemble du territoire sont le reflet d'une prise de conscience générale. Cet élan reste à poursuivre et à renforcer, en lien avec les documents de planification structurants comme le Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET), la stratégie régionale de la biodiversité (SRB) 2020-2027 et la régionalisation de la stratégie nationale biodiversité avec des premiers résultats attendus à 2030.

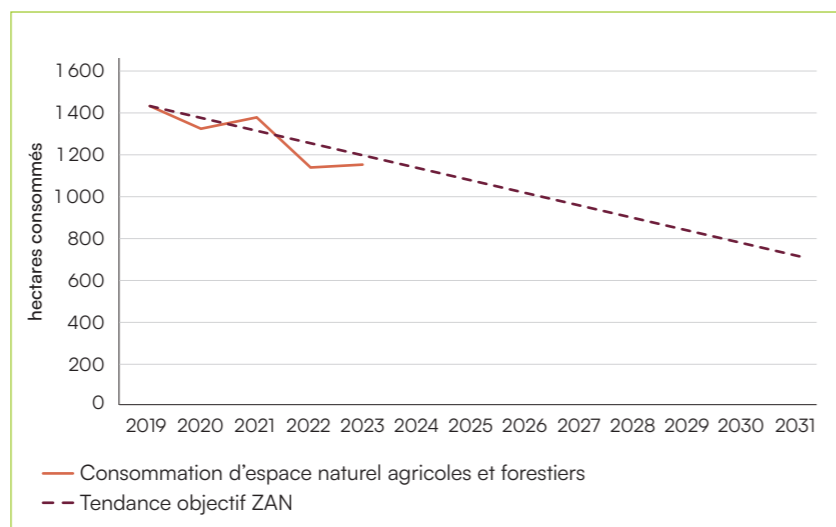
Chiffres clés

- >> **Restauration des zones humides** : 363 ha restaurées en 2024
- >> **Désimperméabilisation** : 1,487 million de m² désimperméabilisés - 540 maîtres d'ouvrages accompagnés par les agences de l'eau dont 19 opérations chez des industriels ou artisans.
- >> **Recyclage des friches** : L'objectif de 1 000 ha de friches recyclées a été atteint, des projets soutenus sur 121 intercommunalités, soit 83 % des EPCI de la région, depuis 2019, et un avec un travail auprès de toutes les inter
 - 76 EPCI pour 244 accompagnements réalisés via le Fonds Friches ou le Fonds Vert
 - 111 EPCI accompagnées par les dispositifs de la Région pour 112 friches en zone urbaine et 144 friches en zone rurale ont bénéficié.

Trajectoire 2026

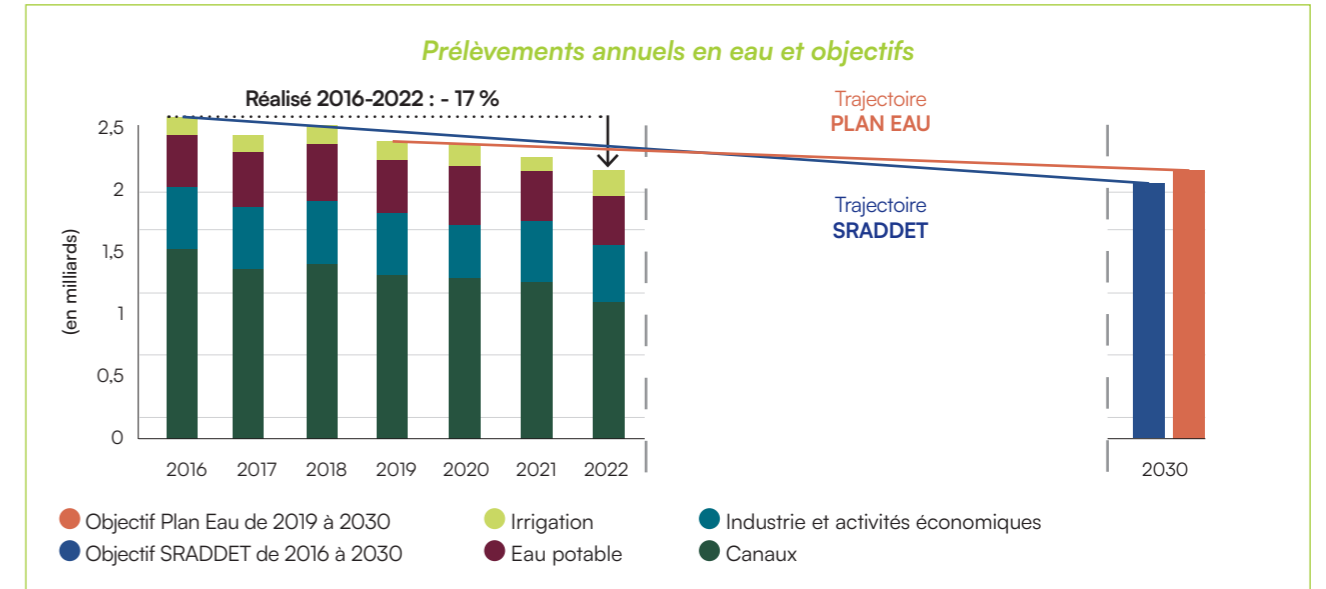
Tendance à la baisse de l'artificialisation des sols sur la bonne trajectoire : maintenir le cap !

La tendance est bien orientée, avec un ralentissement de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers (ENAF) depuis 2019. Cette tendance baissière s'explique, à ce stade, du fait d'un contexte économique complexe, qui engage à plus de sobriété. La transcription d'objectifs de réduction de consommation des ENAF dans les documents d'urbanisme dans les années à venir sera favorable au maintien de cette tendance.



sources : Cerema, Observatoire foncier et immobilier

Trajectoire 2030



sources : banque nationale des prélèvements quantitatifs en eau (BNPE)



Réserve naturelle nationale

La basse vallée de la Seine entre l'Aube et la Marne est protégée en tant que **réserve naturelle nationale**, depuis le décret du 22 juillet 2025. Elle couvre une surface d'environ **2 462 ha** abritant plus de **120 espèces** patrimoniales (forêts alluviales, prairies humides, milieux aquatiques). Cette initiative résulte d'un travail d'études et de concertation mené depuis 2019. Ce nouveau statut permet de **renforcer la conservation**, de **restaurer les continuités écologiques** et d'**atténuer le risque de crue**.

Recyclage foncier - réhabilitation des anciens abattoirs de DARNEY (88) en salle de marché

Le site, construit au XIX^e siècle et laissé de nombreuses années à l'abandon, a été transformé en **marché de producteurs locaux** et permet la **valorisation de l'activité économique agricole locale**. Le projet a été conçu pour être exemplaire sur la méthode et les ambitions : intégration

socio-professionnelle locale favorisée par le partenariat avec une association d'insertion, animation sur la rénovation du bâti ancien, intégration des énergies renouvelables ENR par la pose de panneaux photovoltaïques, aménagement des abords de la friche, en bord de la rivière.



→ Photo avant travaux



→ Photo après travaux

Énergie et économie circulaire

Les principales actions sont bien engagées et montrent de réels progrès. La mobilisation est assurée à travers des réunions régulières des réseaux et des événements organisés notamment dans le cadre du programme Climaxion.

La concertation des **acteurs de l'énergie** se fait également dans le cadre du **Comité régional de l'énergie** mis en place en juillet 2024. Cette instance permet de partager les éléments de bilan et de prospective sur la production d'énergie renouvelable en lien avec les objectifs du Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (Sradet).

Sur le volet **économie circulaire et déchets**, les échanges réguliers sont également assurés avec les acteurs privés et collectivités locales. Plusieurs instances sont mobilisées : commission consultative d'élaboration et de suivi du volet déchets du SRADDET, groupes de travail Flux et Traitement copilotés Etat-Région...

► Programme Lycée en Transition - désimperméabiliser et végétaliser 100 cours de lycées

Fin 2024 : 27 opérations de végétalisation engagée dans les lycées en transition, une 1ère cours désimperméabilisée et végétalisée au lycée Rudloff à Strasbourg.



→ Cour du Lycée RUDLOFF après les travaux - Strasbourg

► Restauration des zones humides

Une opération labellisée « **solutions fondées sur la nature** » au niveau national (mesure 30 plan eau), portée par le conservatoire des espaces naturels de Lorraine : la réhabilitation du ruisseau des Aulnes et des zones humides à Bouconville sur Mad.



Perspectives 2026

Gouvernance dans chaque sous-bassin pour optimiser la gestion quantitative de l'eau : 5 ateliers flash de territoires programmés sur le bassin Rhin-Meuse entre novembre 2025 et mai 2026. Le déploiement se poursuivra à partir de juin 2026 dans le cadre du Life Adapt'Est.

Compatibilité de l'usage agricole de l'eau avec les objectifs de sobriété : Lancement du programme Axéo, adaptations d'ouvrages existants, expérimentation de méthode d'irrigation plus sobres.

Sobriété foncière : L'approbation du Sradet modifié sera une opportunité d'engager de nouvelles actions et expérimentations.

► Chiffres clés

- » 14 000 Tonnes de plastiques recyclés et transformés en Matières Premières Recyclés
- » 430 MW de projets EnR au portefeuille de la SEM Grand Est Energies
- » 58 collectifs d'énergie citoyenne accompagnés par le réseau GECLER, dont 28 en exploitation pour une capacité installée de 18 MW, sur 4 filières (éolienne, biomasse, solaire PV et hydroélectricité)



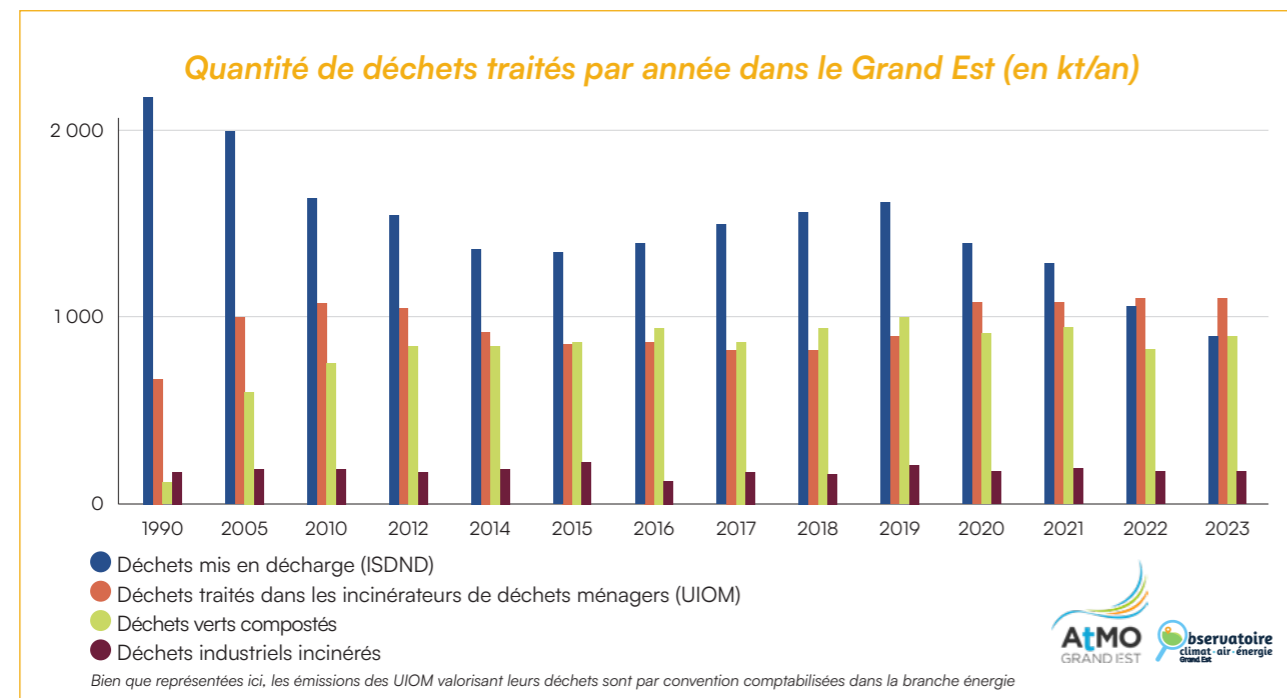
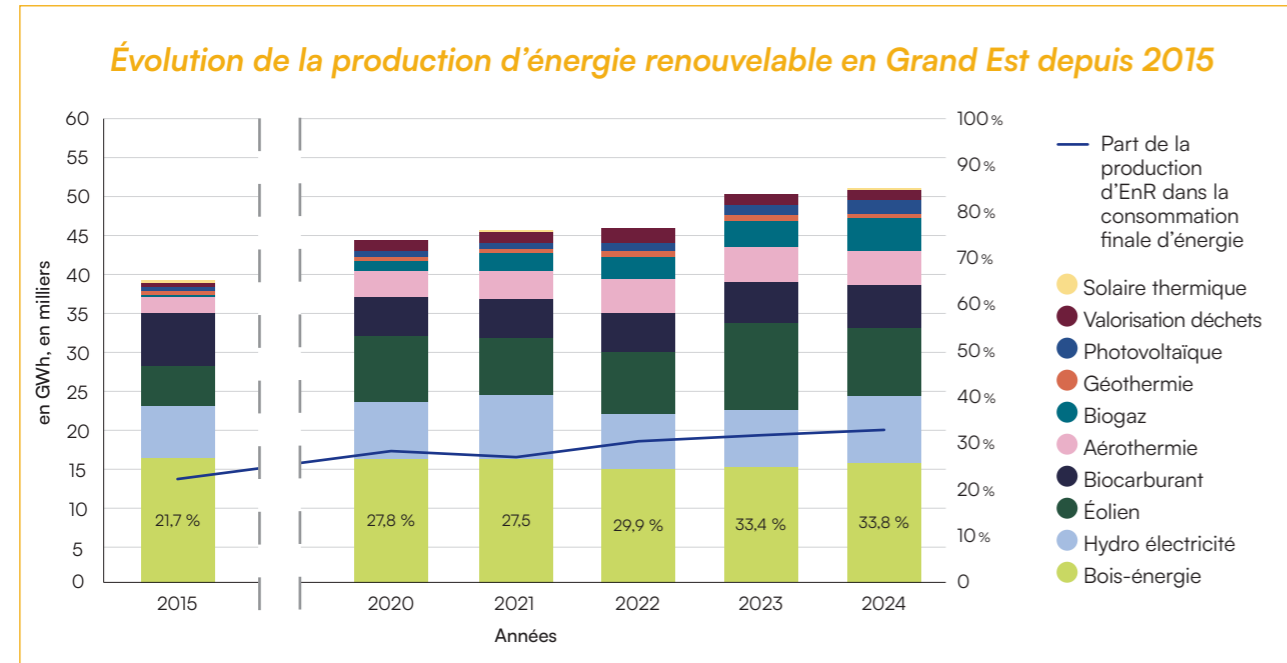
→ Inauguration d'une centrale photovoltaïque citoyenne (Ecrouves — 54)

Trajectoire 2026

En 2024, les énergies renouvelables ont couvert **34 % de la consommation d'énergie** de la région Grand Est avec environ 51 200 GWh produits au cours de l'année, ce qui représente **13,4 % de la production française** d'énergies renouvelables.

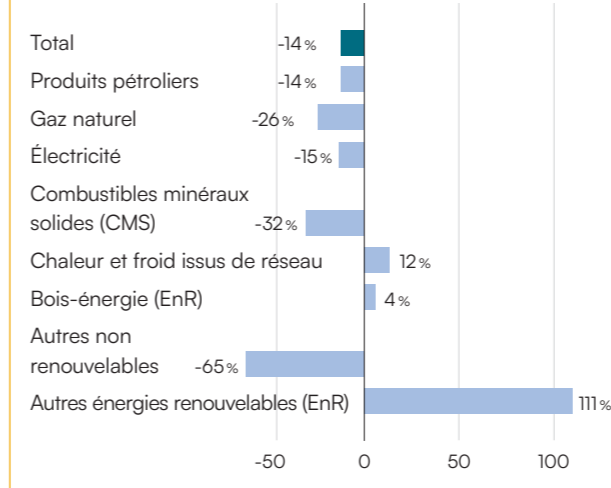
Le Grand Est, 4^e parc d'installations de production d'électricité renouvelable de France

Avec près de 9 370 MW, au 31 décembre 2024, la production de la région, permet de couvrir près de **50 % de la consommation finale électrique** régionale.



La **quantité de déchets traités** sur la filière stockage non dangereux en décharge est en forte réduction, l'objectif de diminution de 50% entre 2010 et 2025 devrait être prochainement atteint. La tendance est également à la baisse pour les volumes des **ordures ménagères et assimilées**, ce qui traduit un meilleur **tri** et une **meilleure collecte** notamment en déchetterie.

Variation relative de la consommation énergétique finale par catégorie d'énergie entre 2021 et 2023 Grand Est



Parallèlement, la **consommation énergétique finale** a diminué de **14%** entre 2012 et 2023, et le mix énergétique s'est largement décarboné, les baisses principales étant celles des énergies fossiles.

Le Pacte réemploi : un engagement collectif dans l'esprit de la COP !



Le réemploi des matériaux de construction est une solution vertueuse et locale pour réduire les déchets, limiter l'extraction de matières premières et diminuer l'empreinte carbone des projets.

A travers le Pacte réemploi, signé fin août 2025, **trente structures**, collectivités, bailleurs sociaux, architectes, entreprises, acteurs de l'ESS, se sont engagées et unies, pour poser les fondations d'un nouveau modèle constructif plus coopératif, circulaire et décarboné. Le message porté est 100% dans l'esprit de la COP : « chacun peut devenir acteur du changement pour réduire les déchets, limiter l'extraction de matières premières et diminuer l'empreinte carbone des projets. »

Réemploi et recyclage des matières : focus sur le plastique

La première édition de l'Appel à projet **efficacité matière** avec un focus sur le plastique a été lancée en 2025, 6 dossiers ont été évalués dont 5 ont reçu un avis favorable du jury multipartenarial (ADEME, Région, Fonds européens). Cet outil de financement est au service du **Plan « Cap vers le Zéro Déchet Plastique en Grand Est »** voté en juin 2024, dont l'ambition numéro 2 est d'être une région qui fait de la prévention et de la réduction de l'usage des ressources la priorité.

Perspectives 2026

Sur l'énergie, une nouvelle action sera engagée pour chaque thématique de la feuille de route intègre davantage les enjeux de la sobriété dans ses axes d'intervention.

Dans le domaine de l'économie circulaire, plusieurs études structurantes en cours permettront de remettre à plat les politiques publiques de soutien aux acteurs du réemploi filières du réemploi en partant des besoins des acteurs ainsi que des freins et leviers existant identifiés.

Enfin, une nouvelle expérimentation d'un conseil environnemental de premier niveau gratuit a été lancée le 9 octobre 2025 en direction des signataires de la Charte Régionale de la Commande Publique Grand Est et acheteurs publics membres du Groupe de travail « Achats écoresponsables » piloté par la Région Grand Est. Cette expérimentation vient compléter portée par Relais 2 D (facilitateur d'insertion de clauses sociales et environnementales), dans le Bas-Rhin depuis 2022, avec le soutien financier Commissariat Général au Développement Durable (CGDD). Elle s'inscrit dans le cadre d'une mission régionale confiée à Grand Est Développement, par la Région, l'ADEME et les services de l'Etat en région, pour étudier la faisabilité économique, la structuration et la coordination d'un modèle territorialisé de conseil environnemental aux acheteurs publics régionaux de type « Guichet vert », afin de permettre à terme à l'ensemble des acheteurs publics du Grand Est d'accéder à ce conseil.

Industrie et emploi

Le partenariat étroit entre l'Etat (DREAL, DREETS), la Région, l'ADEME et ATMO Grand Est a permis d'enclencher une dynamique d'**intelligence collective**, fondée sur la **transparence** des données, la **gouvernance partagée** et une **action territoriale ciblée**. A partir de l'action engagée sur les sites les plus émetteurs la stratégie permet d'étendre la démarche opérationnelle de **décarbonation** vers l'ensemble des sites industriels et des filières du territoire régional.

Un élargissement progressif des feuilles de routes de décarbonation :

- **2023** : priorité donnée aux 14 sites les plus émetteurs du Grand Est, parmi les 50 de France. 12 des 14 feuilles de route de décarbonation, ont été actualisées en 2025.
- **2024**, 15 nouveaux sites du Grand Est, après élargissement de la liste à 140 sites nationaux.
- **2025**, la démarche a été étendue à toutes les entreprises soumises au système d'échange de quotas d'émissions (environ 90).

Les entreprises se sont mobilisées également sur de nombreuses autres dimensions de la planification écologique comme la **sobriété hydrique**, la biodiversité ou encore la qualité de vie au travail.

Un accompagnement personnalisé a été proposé aux **11 sites industriels du Grand Est**, parmi les 55 plus consommateurs en eau de France, 10 ont déjà élaboré un plan de sobriété hydrique.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre du **Plan Eau**, avec un objectif de diminution de 10 % des quantités d'eau douces prélevées d'ici 2030 par rapport à 2019. Des échanges réguliers ont lieu entre les services de l'Etat, les agences de l'eau et la Région, afin d'assurer le suivi de l'ensemble des audits hydriques et des solutions mises en place par d'autres entreprises, notamment dans le cadre des parcours de transformation.

En complément, dans le cadre des travaux territoriaux sur l'adaptation au changement climatique, une dynamique s'enclenche avec les différentes filières et l'appui de nombreux opérateurs.

Chiffres clés

» 850 entreprises entrées dans un **parcours de transformation**, dont 400 sur les modules à dominante environnementale, **46 diagnostics «efficacité hydrique»** dans des secteurs vulnérables au risque de manque d'eau (métallurgie, textile, agroalimentaire, chimie, papeterie...), **52 accompagnements « Climat »** assurés par la CCI Grand Est.

» **118 projets** de décarbonation des 14 sites industriels du TOP 50 national, dont 18 menés à terme

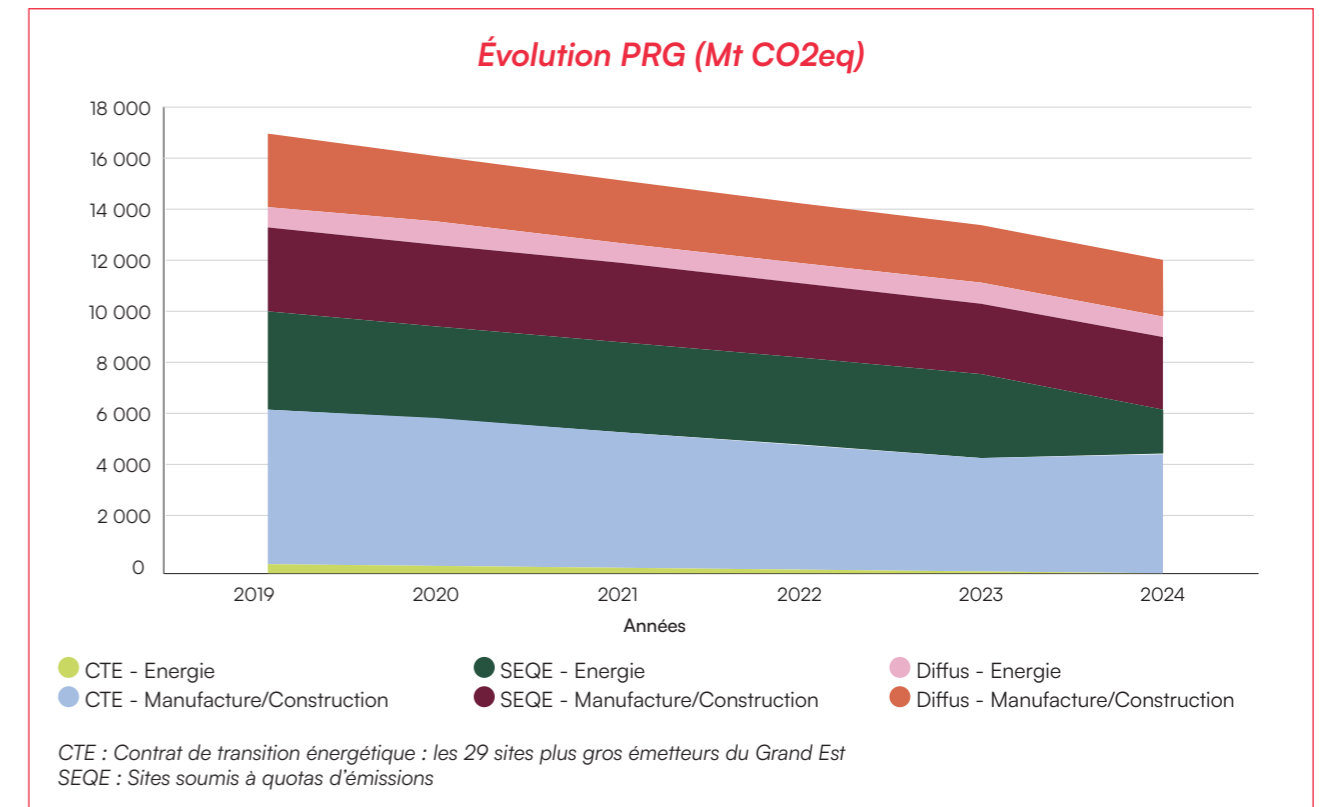
» **4 zones industrielles bas-carbone (ZIBAC)** en phase d'étude pour s'engager dans une trajectoire de décarbonation.

» **163 offreurs** de solutions environnementales, référencés par l'agence Grand Est Développement, ont été mis en relation avec 174 entreprises

» **80 référents territoriaux**, au sein des Maisons de Région, des Agences de Développement Economique, et d'un réseau de partenaires (CCI...), **formés** à la méthodologie d'accompagnement pour détecter et orienter les entreprises vers **les sujets de transition environnementale** (efficacité énergétique et énergies renouvelables, adaptation au changement climatique, nouveaux modèles économiques...).

Trajectoire 2026

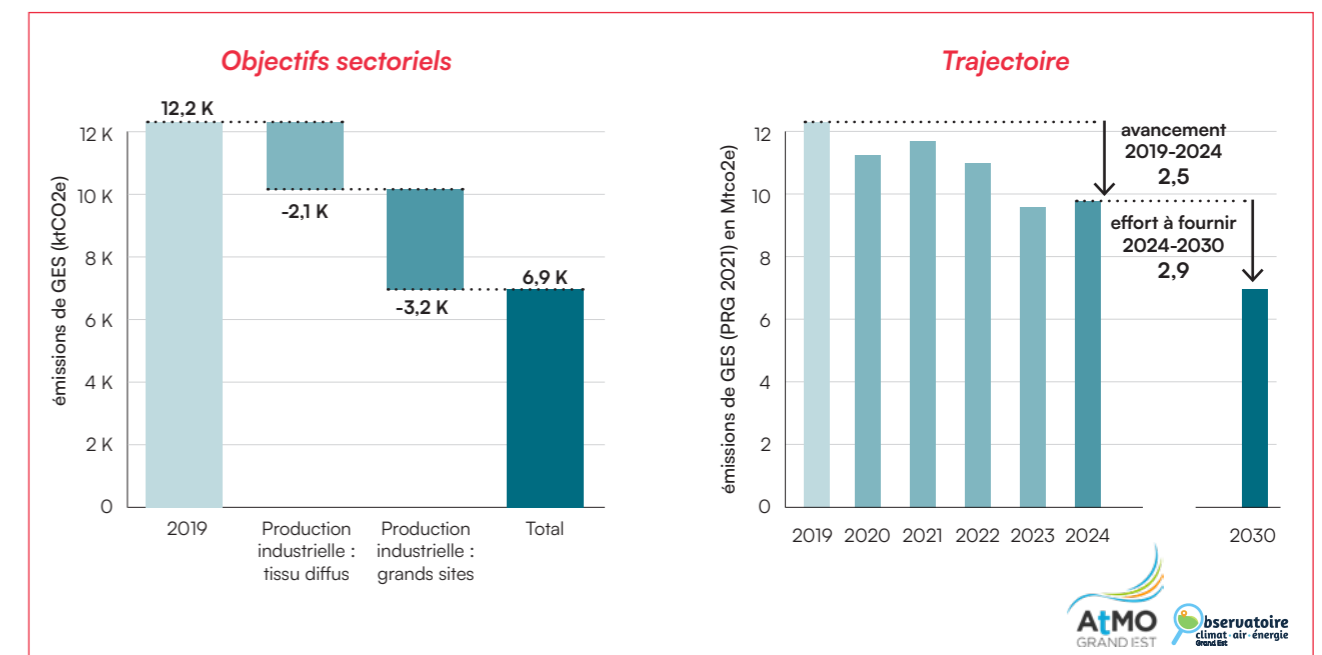
Diminution de l'ordre de 30 % des émissions de gaz à effets de serre du secteur industriel entre 2019 et 2024 (en potentiel de réchauffement global (PRG))



sources : ATMO Grand Est Invent'air v2025

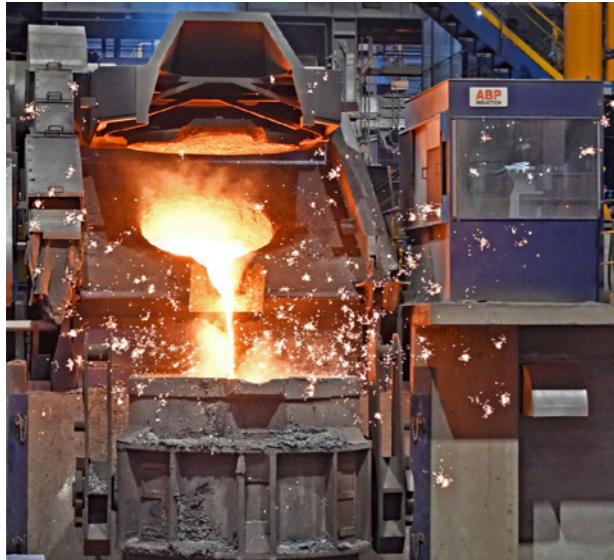
La baisse est plus marquée pour les sites soumis à quotas d'émissions (SEQE) de la branche énergie, les centrales thermiques ayant beaucoup moins produit en 2024.

Les engagements pris par les 29 sites correspondent à près de **50% l'objectif de réduction des émissions de gaz à effet de total du secteur industriel** ciblé à l'horizon 2030 (3 200 ktCO₂ sur 6900 ktCO₂).



sources : ATMO Grand Est Invent'air v2025, Simulateur territorial planification-territoires.ecologie.gouv.fr

Saint-Gobain : Orion et Vulcain, deux projets phare de décarbonation



Le site de Saint-Gobain PAM à Pont-à-Mousson est une usine historique de production de tuyaux en fonte ductile (diamètres allant de 150 à 2000 mm) pour les réseaux d'eau potable, d'assainissement et les applications de voirie. Le projet d'ampleur pour ce site est dénommé **Orion** : il vise à remplacer les deux hauts-fourneaux par des fours à arc électrique et réduira **de 80 % les émissions de CO2** du site (environ 400 kT de CO2 par an, soit 12,5% de l'objectif total du secteur industriel en Grand Est).

Le site de Saint-Gobain PAM à Foug est spécialisé dans les tuyaux de plus petits diamètres (60-150 mm) et les pièces de raccordement en fonte. Le projet phare sur ce site, dénommé **Vulcain** : il modifie le procédé de fusion actuel pour utiliser une énergie décarbonée, et permet une baisse de **62% des émissions de CO2** du site (22 kT) et **80% des prélèvements en eau**. La première coulée a été réalisée en septembre et la mise en service est prévue d'ici fin 2025.



Cristal Union - Bazancourt

Ce site produit du sucre, de l'alcool et du bioéthanol). L'entreprise a réalisé 4 projets de décarbonation pour une réduction de 66 kT de CO2, à date, soit 38% de l'objectif global de réduction à l'horizon 2032 (174 kT/an).

Perspectives 2026

En 2025, un collectif a été mis en place autour des politiques publiques emplois et compétences. Ainsi des actions ont émergées pour aller plus loin sur l'accompagnement de l'évolution des métiers et compétences par le renforcement de l'attractivité des métiers et augmenter l'offre de formation. La mise en place d'un observatoire des métiers de la transition écologique permettra de soutenir cette action.

Santé et éducation

Accompagner la transition écologique de l'offre de soins

En 2024 et 2025, plusieurs initiatives ont été menées pour accompagner les transitions d'établissements du secteur sanitaire et médico-social.

- **“Hôpital du Futur”, un programme innovant et global** pour des projets d'envergure des établissements publics de santé sur 3 volets : éco-conception des soins, bâtiment et énergie bas carbone, gestion des déchets d'activité de soins. Le collectif ARS Grand Est, Préfecture, Région Grand Est et BioValley France ont porté l'action en résonance avec la dynamique de la planification écologique du système de santé. Il incarne une volonté commune : bâtir un système de santé résilient, respectueux de l'environnement et centré sur l'humain.
- **Le projet ICCARsms** porté par l'Office d'hygiène sociale pour sensibiliser aux risques et évaluer les vulnérabilités au changement climatique
- **L'appel à projet « bien vieillir »** de la Région Grand Est pour soutenir des projets innovants en faveur de l'autonomie et la qualité de vie des personnes âgées (prévention santé, lutte contre l'isolement, adaptation du logement, activités sociales).

D'autres initiatives ont été menées pour accompagner les transitions d'établissements sanitaires et médico-sociaux, comme le projet ICCARsms porté par l'Office d'hygiène sociale et l'appel à projet « bien vieillir » de la Région Grand Est.

Des partenariats et des engagements pour renforcer les synergies entre éducation et écologie

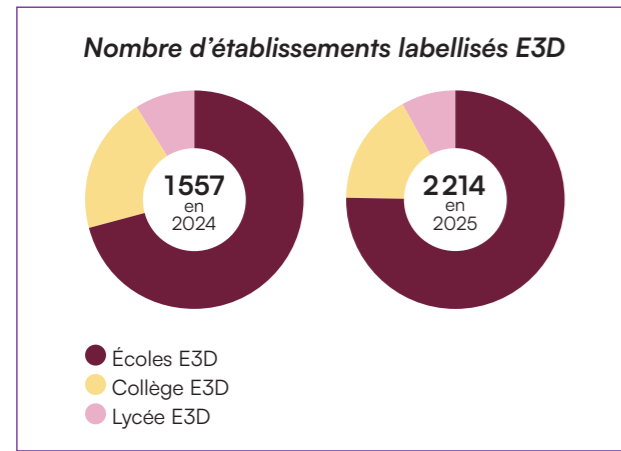
Le projet Aires Terrestres Educatives (ATE) se poursuit à un rythme soutenu, porté par l'ambition des stratégies biodiversité, soit 1 000 ATE en Grand Est à 2030. Un partenariat Etablissement scolaire — Structure accompagnatrice — Propriétaire d'un site est nécessaire.

En parallèle, les écoles et les établissements scolaires s'inscrivent dans une dynamique de labellisation (E3D) qui permet de valoriser l'engagement de la communauté éducative pour le développement durable : développer chez les élèves et les personnels les compétences citoyennes en lien direct avec la transition écologique. Un projet commun et attractif met en synergie les contenus d'enseignement et des actions dans des domaines variés (gestion de l'eau, sobriété énergétique, verdissement des espaces, alimentation, valorisation des déchets, préservation de la biodiversité, économie solidaire, etc...).

Chiffres clés

- >> Hôpital du Futur #2 : 30 projets, 11 sélectionnés et **9 lauréats, 9 millions d'euros d'aides** pour des **solutions concrètes et répliquables**
- >> Projet ICCARsms : **3 Établissements volontaires** (CHR Metz (08), CH Béclair (08), OHS (54)) pour expérimenter une méthodologie d'évaluation des vulnérabilités au Changement Climatique
- >> **1 969 élèves** scolarisés du CE2 à la Terminale, ont vécu des temps scolaires au sein d'une des **67 Aires Terrestres Educatives** actives en 2024-2025
- >> **10 %** de nouveaux établissements scolaires labellisés E3D.

Trajectoire 2026



Une chaufferie biomasse innovante pour décarboner le Centre Hospitalier de Rouffach

Cette chaufferie biomasse est alimentée par une culture locale de miscanthus ne nécessitant **ni engrais ni produits phytosanitaires et dépolluant** les sols au niveau d'une zone de captage d'eau. 40 à 60 hectares des terres agricoles de la structure seront dédiées à cette culture et les cendres serviront à fertiliser les sols agricoles.

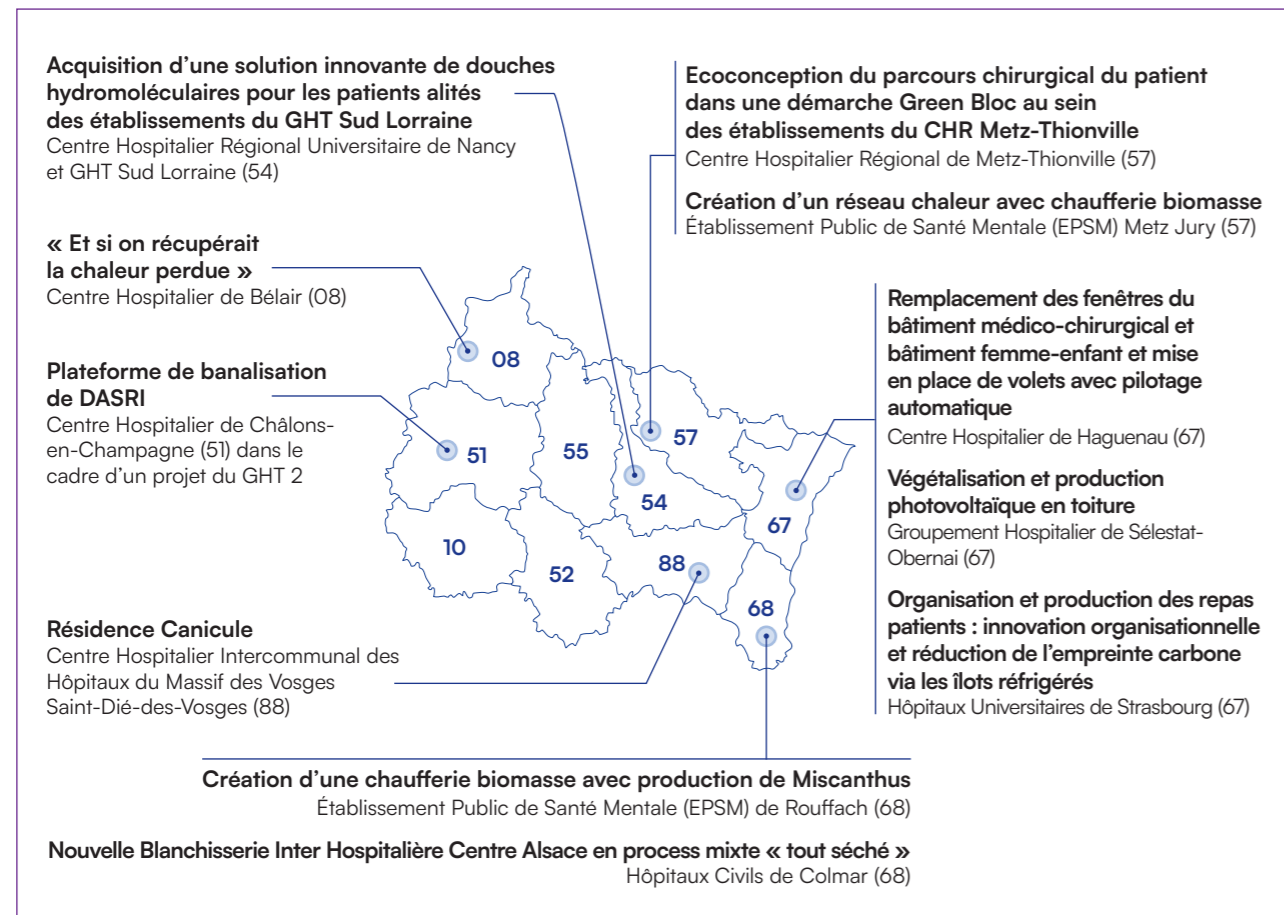
L'établissement hospitalier réduit sa consommation d'énergie fossile, tout en devenant un modèle unique en France en **produisant jusqu'à 60 % de son combustible**.

Des Aires terrestres éducatives pour se reconnecter au vivant



L'ATE est l'occasion d'expérimenter la pédagogie de projet, d'observer un site naturel ou semi-naturel, et d'y proposer des actions de suivi et/ou de gestion. Ce projet vise à former les citoyens de demain, à même de prendre le relais de leurs aînés pour répondre de façon positive aux défis environnementaux actuels et futurs.

Les 9 lauréats d'Hôpital du futur#2



Des douches hydromoléculaires pour la toilette des patients alités

Le CHRU de Nancy et le GHT Hôpitaux Sud Lorraine innove pour un confort accru, une hygiène irréprochable et seulement 500 ml d'eau utilisés contre 15 litres habituellement.

Rapide, intuitive et moins physique, cette solution préserve la santé des soignants et améliore la qualité des soins, même en période de canicule.



Perspectives 2026

Pour la santé, l'accent sera mis sur l'accélération de la prévention autour des polluants et des maladies émergentes en lien avec le changement climatique. Construire un système de santé qui prenne pleinement en compte les interactions entre environnement et santé humaine devient un enjeu majeur. Avec l'ensemble de l'écosystème d'acteurs, il s'agira de développer la prévention ciblée auprès des populations exposées et sensibiliser les citoyens avec un récit incarné par des soignants de proximité.

Dans l'éducation, l'objectif sera d'élargir la mobilisation et les partenariats pour amplifier le déploiement des Aires terrestres éducatives et la labélisation des établissements scolaires. Les structures de l'enseignement supérieur rejoindront la démarche en 2026 et deviendront ainsi partie prenante de « Grand Est région verte ».

De nouvelles actions permettront de renforcer les initiatives menées pour accompagner les acteurs et faire évoluer les pratiques dans les domaines du sport et des différentes filières culturelles.

Transports et Mobilité

Les principales actions prévues de la feuille de route sont bien engagées. Elles permettent de développer une approche intégrée et territorialisée des mobilités au service tant des usagers que des entreprises. Différents leviers sont activés, des transports collectifs aux mobilités douces en passant par le fret.

La dynamique de coopération prend appui sur les instances de gouvernance existantes dont le pilotage et l'animation sont assurés de manière conjointe entre l'État et la Région. Au-delà de Grand Est Région Verte, la Région et l'Etat sont réunis autour du CPER Mobilités. Des échanges techniques ont lieu au sein de la cellule régionale France Mobilité.

Leur action commune en faveur du fret s'articule par ailleurs dans le cadre de l'Observatoire Régional Transports et logistique Grand Est. Enfin, les acteurs du territoire s'articulent dans le cadre des bassins de mobilités mises en place par la Région.

Chiffres clés

» 100 % du territoire couvert par des bornes de recharge des véhicules électriques : avec 3 276 bornes, l'objectif des 3000 a été dépassé en mai 2025, poussé par la dynamique des entreprises (75%), suivie par les collectivités (24%) et l'habitat collectif.

» 16% du fret de marchandises est assuré par le ferroviaire et le fluvial, quand la moyenne nationale est à 9%. Le Grand Est poursuit son ambition pour atteindre son objectif de 25% d'ici 2030.



La dynamique des Projets de SERM (Services Express Régionaux Métropolitains)

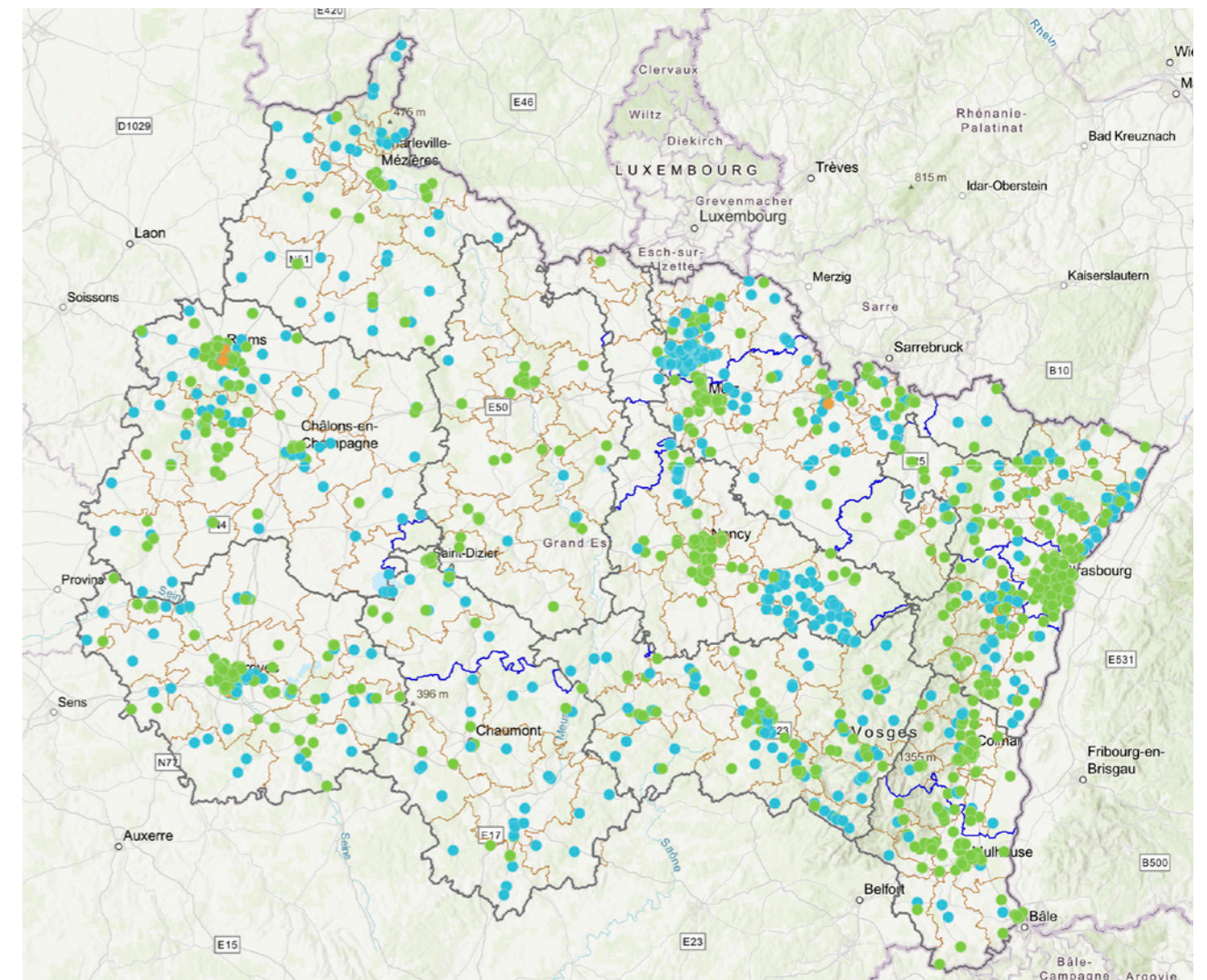
Objectif : structurer l'offre de transports en commun dans les bassins de vie des grandes métropoles pour favoriser le report modal.

3 projets de Services Express Régionaux Métropolitains (SERM) sont en cours de préfiguration avec l'établissement d'un scénario préférentiel pour chacun : Strasbourg, Mulhouse-Bâle, et Lorraine-Luxembourg. En 2026, la dynamique s'amplifiera avec le lancement de la préfiguration du projet de SERM de Reims.

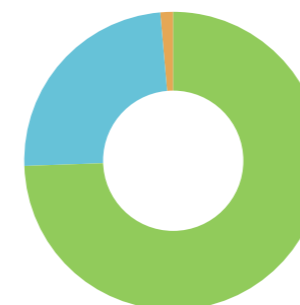
Trajectoire 2026

Mobilité électrique : plus de 3200 bornes installées dans tout le Grand Est

- LÉGENDE :
- Entreprise / association / acteur touristique
 - Collectivité
 - Habitat collectif



Bornes de recharges électriques : implantations et chiffres clés



- 74,63 %**
Entreprise / association / acteur touristique
- 24,24 %**
Collectivité
- 1,13 %**
Habitat collectif

- 3 276**
Nombre de bornes
- 5 110**
Nombre de points de recharge
- 1 000**
Nombre de dossiers

- 27 799 855 €**
Montant des opérations
- 6 981 380 €**
Montant de l'aide proposée
- 4**
Effet de levier

Soutien aux mobilités cyclables

L'Etat et la Région poursuivent leurs actions pour amplifier l'usage du vélo au quotidien.

L'Etat et la Région poursuivent leurs actions pour amplifier l'usage du vélo au quotidien via la mise en place du service «vélo fluo» dans 52 gares» et plusieurs dispositifs de financement des aménagements des collectivités (guichet régional vélo-route, fonds verts, dispositif spécifique de la Région) Lancement du service «**vélo fluo**» dans **52 gares**.



→ Une des 52 flottes de « vélo fluo » dans les gares

Perspectives 2026

La poursuite de l'engagement pour le fret

La Région et l'Etat souhaitent aller encore plus loin dans leur soutien au fret, dans le cadre du volet Mobilités 2023-2027 du CPER

Renforcement du soutien au fret ferroviaire pour permettre la réalisation du programme :
12 lignes capillaires fret cofinancées pour maintenir le raccordement de
30 entreprises et assurer le transport de 4 millions de tonnes de marchandises/an.

Création d'un dispositif d'aides aux installations terminales embranchées (raccordement des industries et entreprises au réseau ferré).



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

